



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2023-CFR-033

Séance du 6 octobre 2023

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du dispositif START-AIRR du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Composites polymères biosourcés pour générateurs thermoélectriques – Biothermelec » - Laboratoire UTA

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du dispositif START-AIRR du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Composites polymères biosourcés pour générateurs thermoélectriques – Biothermelec » - Laboratoire UTA

Arras, le 10/11/2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr